

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS ET STRUCTURES QUI PROPOSENT DES SOINS DE SUPPORT À PROXIMITÉ DU DOMICILE

Nathalie Brousse¹, Charlotte Morel¹, Maëva Saura¹, Eric Bauvin¹

(1) Réseau régional de Cancérologie Onco-Occitanie, Institut Universitaire du Cancer de Toulouse - Oncopole, 1 avenue Irène Joliot-Curie - 31059 Toulouse cedex 9- France.

Introduction

Les **soins oncologiques de support** (SOS) font partie intégrante du parcours de soins en cancérologie dont l'objectif est d'améliorer la qualité de vie des patients et de leur entourage. Ces soins sont souvent accessibles par les patients au sein des établissements de santé, cependant l'offre existante en ville est encore trop rare, méconnue, sa visibilité trop limitée.

La feuille de route 2021-2025 de la **stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030**, rappelle l'importance de garantir la qualité des SOS, leur accessibilité et souligne la nécessité d'encourager une offre de SOS de proximité (fiche action II.6 du Projet régional de santé Occitanie 2022).

Le réseau contribue à améliorer la visibilité de l'offre en SOS sur la région Occitanie pour en faciliter l'accès par les patients et leurs proches. Pour cela, le réseau réalise différents outils parmi lesquels des annuaires. Depuis 2019, trois annuaires ont été élaborés : ceux de l'offre en SOS dans les établissements autorisés au traitement du cancer, dans les réseaux territoriaux et dans les comités de la ligue. Ces documents sont diffusés auprès des correspondants du réseau et sont accessibles à tous sur le site internet www.onco-occitanie.fr. En 2021, le réseau a lancé un nouveau projet d'**annuaire régional des associations et structures qui proposent des SOS, en pratique de ville, au plus près du lieu de vie des patients, à destination des professionnels de santé, des malades et de leurs proches,**

Matériel et Méthodes

1- Comité de pilotage régional

Pour la création de l'annuaire, un comité de pilotage régional composé de partenaires institutionnels et associatifs du réseau s'est réuni et a validé :

- Une **charte d'engagement**, dont l'objectif est de garantir que les SOS mentionnés dans l'annuaire répondent aux bonnes pratiques et recommandations régionales et nationales, notamment celles relevant de la prévention des dérives sectaires. Ce document, qui précise l'offre en soins de support retenue, les principes auxquels s'engage l'organisation ainsi que les modalités de sélection des dossiers.
- Un **appel à candidature** auprès des associations et structures qui dispensent des soins de support en Occitanie en ville.

2- Comité de sélection

Le Comité de sélection composé de représentants d'acteurs institutionnels et associatifs de la région Occitanie (représentants ARS, DRAJES, Mivilude, professionnels et partenaires associatifs du réseau, sera chargé de sélectionner les candidatures des associations et structures ayant répondu à l'appel à candidature, selon des critères d'éligibilité prédéfinis (SOS mentionnés dans l'**instruction n° DGOS/R3/INCa/2017/62 du 23 février 2017**; domaine d'intervention adapté au public cible ; pas de liens commerciaux avec une entreprise ou une industrie).

Résultats

L'appel à candidature régional a été **lancé le 10 mai 2021**, selon les modalités suivantes : les associations et structures qui proposent des SOS en ville ont été invitées à faire part de leur candidature sur la base du volontariat en adressant au réseau un dossier de candidature complet (intégrant la charte d'engagement). L'appel à candidature a été **clôturé le 8 Août 2021**, et a fait l'objet d'une large mobilisation des acteurs institutionnels et associatifs de la région Occitanie par le biais d'une communication ciblée aux professionnels et partenaires associatifs du réseau et non ciblée (site internet, lettre d'information et page LinkedIn du réseau). Le comité de sélection sera chargé de sélectionner les candidatures prochainement et la parution de l'annuaire est prévue à la **fin de l'année 2021**.

« Panier-référentiel » du contenu de l'offre et de l'organisation des SOS

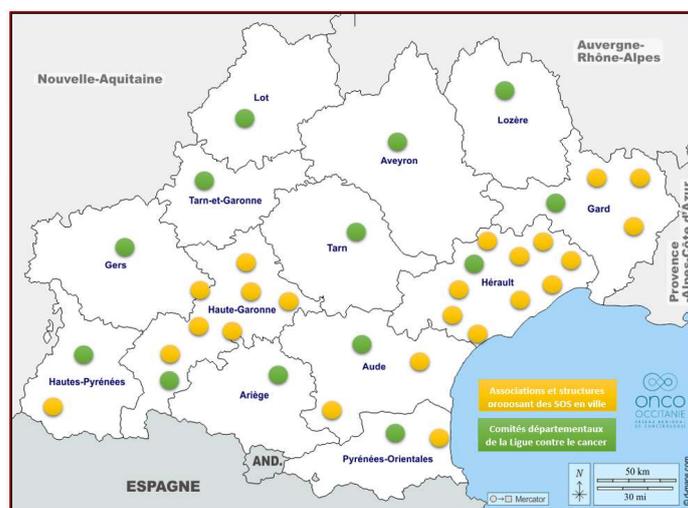
En réponse à la circulaire DGOS 085-15 du 31 juillet 2015, l'INCa a proposé un **« panier-référentiel » du contenu de l'offre et de l'organisation des SOS** à garantir aux patients atteints de cancer. Ce panier est constitué d'un socle de base de 4 SOS, complété par 5 SOS complémentaires et 2 techniques particulières d'analgésie, l'ensemble formant le nouveau socle de base « élargi » ou panier « actualisé » auquel peuvent être associés des soins dits de bien-être.



Cartographie des associations et structures ayant répondu à l'appel à candidature

38 organisations ont répondues à l'appel à candidature entre Mai et Août :

- **25 associations et structures dispensant des SOS en ville** : associations régionales et nationales, établissements de santé, travailleurs indépendants, professionnels bénévoles...
- **13 Comités départementaux de la Ligue contre le Cancer**



Conclusion

Cet **annuaire régional des associations et structures qui proposent des SOS en ville**, est unique dans la région et contribue à l'atteinte des objectifs stratégiques du programme régional de santé Occitanie, parmi lesquels celui de faciliter l'orientation et l'accompagnement des patients aux soins de support par l'engagement des associations et structures qui intégreront l'annuaire dans une démarche de formation et de qualité de prise en charge des patients atteints de cancer. Néanmoins, la cartographie des organisations ayant répondues à l'appel à candidature interroge sur la répartition de l'offre en SOS sur la région, montrant une **disparité géographique des associations et structures candidates** avec une plus forte concentration dans les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault.